Nro. L.

GAZETTE DE VARSOVIE

SAMEDI, 22 JUIN 1793.

VARSOVIE, *le 22 Juin.*

Dans l'analyse que nous avons donnée des opérations de la Sme. Confédération générale, pendant les mois d'Avril & de Mai, nous avons fait mention de deux arrêtés, l'un sous la date du 13 Mai, par lequel la dite Conf: recomande à S. M. M. l'Evêque Sierakowski Suffragan de Przemysl, & nommé ministre extraordinaire auprès du St. siege, pour la prévoté de Krzyżanowiecze possedée ci-devant par M. Kołłątay, alors vice-Chancelier de la Couronne; l'autre du lendemain, ayant pour objet d'enjoindre au clergé du lieu, de faciliter de tout son pouvoir, au dit Sr. Sierakowski, la prise de possession de cette prévoté, qui lui est conférée en récompense des services multipliés qu'il a rendus à la République. En suite de ces deux arrêtés, & pour en assurer l'exécution, la Confédération générale en a rendu un troisieme le 14 du courant, dont voici la teneur.

La Confédération générale des deux Nations libres & réunies.

En vertu d'une constitution décrétée en 1775. la Prévoté de Krzeżanowiecze jadis incorporée à l'Abbaye d'Hebdów, de l'ordre des Prémontrés, avoit été de l'aveu du St. Siege, attribuée à M. l'Abbé Kołłątay, ci-devant vice-Chancelier de la Couronne. Mais comme la Conf: gén: conformement à l'arrêté qui détermine le genre de peines qu'ont encourues toutes les personnes, qui ont coopéré à la révolution inconstitutionnelle du 3 Mai 1791. a déclaré le dit Sr: Kołłątay *incapable de posseder aucunes charges ou dignités dans la République*, & qu'elle a transporté à M. Sierakowski Evêque de Prusnìansk, par ses résolutions du 13. & 14 Mai dernier, la prévoté en question, dont le sus-dit possesseur est déchu de droit: à ces fins, bienque remplie de vénération pour toutes les déterminations émanées du St. Siege; la Conf: gen: étant assurée de la manière la plus évidente, que le dit Sr. Kołłątay a ouvertement agi contre les intérêts politiques & civiles de l'Etat, & voulant en ce point se conformer à l'esprit de ses precédens arrêtés, Elle concede effectivement à M. l'Evêque Sierakowski, cette prévoté de Krzeżanowiecze, pour en jouir sa vie durant, avec tous les privilèges & prérogatives qui avoient été attribués à M. l'Abbé Kołłątay; enjoignant aux Corps militaires, comme aussi aux autorités civiles du lieu, de lui prêter main-forte, s'il en est besoin, pour effectuer la prise de possession réelle de cette prévoté. Du reste, fidelle aux termes exprès de la Constitution de 1775. Elle garantit au monastère de Hebdów, la réversion de la sus-dite prévoté, après la mort du Sr. Sierakowski.

Arrêté à Grodno, dans la séance de la Confédération générale des deux Nations, le 14. Juin 1793.

Antoine Pulawski Maréchal de la Conf: de Wolhynie, & Vice-Maréchal de la Conf: gén: de la Couronne.

Joseph Zabiello Grand Veneur de Lith: & Maréchal de la Confédération generale de ce Duché.

FRANCE.

Fin des événements politiques dans le courant de Mai.

La Convention Nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de la guerre, a décrété „ qu'il sera mis à la disposition de chacun des Commandans en chef des armées de la République, pour leurs dépenses particulières, les sommes ci-après déterminées, dont l'emploi fera fait sur leur responsabilité; conformément à la loi du 5 mai 1792. savoir: pour l'armée du Nord 200 mille livres; l'armée de la Moselle, 100 mille liv. l'armée du Rhin, 200 mille liv. l'armée des Ardennes, 100 mille liv. l'armée des Alpes, 100 mille liv. l'armée d'Italie, 100 mille liv. l'armée des Pyrenées, 100 mille liv. l'armée des côtes de Brest, 100 mille liv. l'armée des côtes de Cherbourg, 50 mille livres. Le ministre de la guerre se fera rendre compte des 100 mille livres mis à la disposition du Général commandant l'armée des côtes, par la loi du 22 Mars dernier; l'excédent des dépenses déjà faites, sera remis au Commandant en chef des armées de la Rochelle. "

Toutes les autorités constituées & les sociétés populaires du département du Gard reunies, font passer à la Convention une adresse, qui lui a été remise ainsi que plusieurs autres du même genre, à l'instant où elle étoit agitée par les plus grand troubles. En voici l'extrait.

„ Citoyens représentans: A la vue des dangers qui menaçoient les départemens, le salut de la patrie nous a tous réunis. Nous avons formé une armée de vrais Républicains; nous avons en outre levé une contribution, dont nous avons employé le produit, à acheter des subsistances pour alimenter cette armée. Au moins, ne dites donc plus au peuple de se lever, car il l'est, & prêt à marcher; indiquez lui la route qu'il doit tenir. Mais s'il fait tous les sacrifices pour le salut de la patrie & de la liberté, à son tour il vous ordonne d'ajourner toute haine, toute personnalité; il vous ordonne de vous réunir pour faire son bonheur; il vous ordonne de faire une bonne constitution. Prouvez lui, à ce bon peuple, que vous l'aimez, en travaillant sans relâche à sauver la patrie. Si vous vous en sentez incapables, il vous ordonne d'appeller une autre Convention & de vous séparer. Le temps où la vengeance du peuple éclatera, fera terrible; malheur à ceux qui l'auront trahi. " (On applaudit.) Levasseur demande l'impression, la mention honorable, & l'insertion de cette adresse au bulletin. Cette proposition est décrétée.

„ Si quelqu'épreuve mutuelle de fraternité entre les François, pouvoit convaincre que la République est une & indivisible, la scène qui vient de se passer à Strasbourg, le prouveroit. Aux cris des citoyens du département de la Vendée, toutes les autorités constituées de cette ville, la société populaire, l'état-major, & le commandant de l'état-major, tous les citoyens en un mot se sont levés, & tous ont juré, quoiqu'éloignés de 240 lieues du théâtre de la guerre civile, d'aller combattre les rébelles de l'intérieur. Une foule de bons citoyens se sont enrôlés & forment une armée de 6000 hommes, sous le nom de fraternité; ils devoient partir le 26 Mai pour la Vendée. " (*Journal de Paris.*)

Nous avons à ce qu'il nous semble, donné des renseignemens assez détaillés, sur les deux principales intrigues qui partagent aujourd'hui la Capitale, & qui après y avoir porté le trouble au plus haut dégré, devoient finir par une troisième insurrection. Cependant si on veut connoitre plus à fond, le véritable principe de cette fermentation, qui chaque jour exaspère davantage les deux partis, il faut reprendre les choses d'un peu plus haut, il faut remonter au 15 Avril, à ce jour qui fera époque, à cette séance orageuse, où les sections de Paris vinrent dénoncer à la vengeance publique, 32 membres de l'assemblée, des hommes que leur civisme éclairé, leurs lumières, leur modération eussent du rendre chèrs à leurs concitoyens, & qui eussent sauvé la France, si l'on avoit suivi leurs conseils. Voici l'extrait de la pétition enthousiaste, que des citoyens trompés par leurs *meneurs*, présentèrent alors.

Les Commissaires des sections de Paris sont admis à la barre. Le maire à leur tête, annonce que la pétition qui va être présentée, a été délibérée de la même manière, que celle qui fut rédigée pour demander la déchéance de Louis XVI. que 35 sections & le conseil général de la commune y ont adhéré.

„ Nous venons, a dit l'orateur des Commissaires, demander vengeance des outrages sanglans faits à la souveraineté Nationale. Les Parisiens ont renversé la Bastille, parce qu'ils en étoient plus près; c'est ainsi qu'ils viennent aujourd'hui attaquer la nouvelle tyrannie qui s'élève, parce qu'ils en sont les premiers témoins. Avant de vous soumettre la demande dont nous sommes chargés, permettez-nous de rendre hommage à la vérité, en professant hautement que la majorité de la Convention Nationale est pure, puisqu'elle a voté la mort Louis XVI. Ce n'est donc point sa dissolution déchirante que nous venons solliciter, comme on nous en a tant accusés. "

„ Ce n'est point la convocation des assemblées primaires, ou la cessation de la machine politique que nous provoquons. Nous venons faire entendre le cri de la vengeance, contre des hommes qui n'ont combattu la Royauté, que pour nous préparer de nouveaux fers. Nous venons les indiquer à la Nation entière, & motiver contre eux un décret d'accusation, qui bientôt retentira dans toute la République, & sera prononcé par elle. "

L'orateur a parcouru les divers griefs contre les membres de la Convention, accusés d'avoir trahi la cause du peuple, dans le procès de Louis XVI. & secondé les projets de nos ennemis du dedans & du dehors. "

Il les a accusés d'avoir voulu éloigner la déchéance, à l'époque du 10 Août, pour conserver le trône à Louis XVI. d'avoir provoqué la guerre civile & le fédéralisme, en calomniant sans cesse le peuple de Paris, & en demandant l'appel au peuple sur le jugement du Roi; d'avoir élevé au plus haut dégré, Roland corrupteur de l'opinion publique; d'avoir enfin préparé, secondé & même justifié les crimes de Dumourier. Voici les membres qu'il a particulièrement accusés, & contre lesquels il a provoqué la justice Nationale.

Guadet, Vergniaux, Brissot, Gensonné, Buzot, Barbaroux, Hardi, Lehardi, Pontécoulant, (Doulcet), Chambon, Valadé, Valazé, Lanthenas, Salles, Biroteau, Fauchet, Grangeneuve, Petion, Lanjuinais, Gorsas, Lasource, J. B. Louvet, Fonfrede, Condorcet & autres, jusqu'à la concurrence de 32. (Ce sont les mêmes qui depuis cet instant sur-tout, ont été en bute à tous les traits de la calomnie & de la malveillance, & dont enfin la prétendue trahison est devenue le prétexte des troubles actuels, ainsi que de l'insurrection qu'on préparoit.) Les Commissaires ont demandé que l'adresse de la commmune de Paris fût envoyée aux départemens, afin qu'ils exprimassent leur vœu. Après avoir lu cette adresse, les commissaires ainsi que le maire, l'on signée conformement au décret.

Certaines gazettes allemandes qui se font un mérite de prévenir toutes les autres dans l'annonce des nouvelles, mais qui souvent aussi se trompent, & nous induisent en erreur, nous avoient peint la journée du 31 Mai, comme beaucoup plus orageuse qu'elle ne l'a été réellement. Il est vrai qu'il y avoit une espece de complot de formé; qu'on a sonné le tocsin, battu la générale, & tiré le canon d'alarme; que le peuple s'est porté en foule dans beaucoup de quartiers, & sur-tout à la Convention; que des commissaires nommés par ce peuple, & rassemblés à l'Evêche, ont cassé durant la nuit, la commune & son directoire, & lui en ont substitué une révolutionaire; que cette nouvelle commune érigée sans l'aveu de la Convention, est venue au lieu de ses séances, pour s'y faire reconnoitre, & demander un décret d'accusation contre les 32 membres désignés, ainsi que la cassation du comité des 12. &c. &c. Mais du reste, il n'y a eu ni combats ni massacres. La Convention à échappé à l'orage, en se prêtant aux demandes des pétitionaires; ces 32 membres y sont restés; 10 d'entre eux en se rapprochant de la majorité, ont obtenu d'être effacés de la liste de proscription; les 22. autres ont été seulement arrêtés chez eux, mais le sur-lendemain 2 Juin, jour où la même cause produisit encore une insurrection, laquelle fut appaisée de même, par la condescendance de l'assemblée. Nous remettons à Mercredi les détails particuliers sur ces deux journées & les suivantes, & nous nous bornerons pour aujourd'hui, aux decrets qui ont mérite à l'assemblée, une députation extraordinaire du peuple, pour la remercier des sages mesures qu'elle a prises.

Vergniaud un des dénoncés, auquel ensuite on a promis grace, dit, en présence des pétitionnaires: Ce jour sera le désespoir des malveillans & des aristocrates: il suffit de parcourir les rues & les places publiques, & de voir l'ordre que les Sections ont mis dans Paris, pour décréter avant la séance, que Paris & ses 48 sections ont bien mérité de la patrie. Je demande même que ma proposition soit décrétée à l'instant, & que la Convention mette aux voix la motion suivante.

„ La Convention Nationale, voulant récompenser le zèle que les Parisiens ont mis, à maintenir aujourd'hui l'ordre dans Paris, & à garder la Convention, décrète que Paris a bien mérité de la République; la Convention au nom de la République, invite les sections à continuer leur zèle, jusqu'à ce que la Convention soit instruite que le calme est entièrement rétabli dans Paris." (Cette motion a été décrétée à l'unanimité; il étoit alors quatre heures après-midi.)

Vergniaud continue: „ comme les aristocrates pourroient changer ces nouvelles, & mettre le trouble sur-tout dans nos armées, je demande que la Convention envoie sur-le-champ des couriers extraordinaires, pour y annoncer la véritable situation de Paris & de la Convention. " (Cette proposition est aussi décrétée à l'unanimité.)

Le conseil révolutionaire s'étant pour la 3e. fois présenté, il demande: 1. Le rapport de tous les décrets liberticides arrachés à la Convention, par la faction des hommes d'Etat. 2. La formation d'une armée révolutionaire pour toute la République, composée de Sans-culottes, à 40 sous par tête & par jour. 3. Le décret d'accusation contre les 22 députés. 4. Le même décret contre la commission des Douze. 5. Le pain fixé à 3 sous par toute la République. 6. Que la sur-hausse du prix du pain soit supportée par les riches. 7. Le licenciement de tous les nobles & riches, qui ont des emplois dans les armées. 8. Une proclamation où la Convention vengera Paris, des calomnies dirigées contre les citoyens de cette ville.

Barrère, au nom du comité de salut public, demande que le pouvoir révolutionaire soit entre les mains de la Convention seule, & qu'elle ne souffre pas que des autorités subalternes s'en emparent; sans quoi, dit il, il n'y a point de vrais législateurs.

Voici le décret rendu sur son rapport.

" La Convention Nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de salut public, décrète."

„ La force publique du département de Paris est mise, jusqu'à nouvel ordre, en réquisition permanente. Les autorités constituées rendront compte à la Convention Nationale tous les jours, des mesures qu'elles auront prises pour la sûreté des personnes & des propriétés, & le maintien de la tranquillité publique."

„ Le comité de Salut public s'occupera, de concert avec les dites autorités constituées, de suivre la trace des complots qui ont été dénoncés à la barre dans cette séance, & qui peuvent avoir été faits contre la sûreté de la représentation Nationale."

„ La commission extraordinaire des douze est suprimée."

„ Tous les actes & papiers de cette commission, seront deposés par trois de ses membres, au comité de Salut public, après avoir été inventoriés & paraphés en leur présence, par trois commissaires de la Convention, pour le rapport en être fait dans trois jours.

„ Il sera fait dans le jour, une proclamation adressée à tous les citoyens de la République; elle sera envoyée par des couriers extraordinaires, ainsi que les décrets rendus dans cette séance, aux départemens & aux armées. "

„ Il y aura une fédération générale & républicaine à Paris, le 10 Aout 1793. "

Le 2. une force armée étant encore venue investir la Convention, & demander un décret d'accusation contre les 22 membres dénoncés, comme aussi contre la commission des 12. l'assemblée entière s'est portée au devant de ce Corps, & l'a en quelque sorte désarmé, par cette démarche pleine de dignité. Rentree dans la salle, elle a rendu les décrets suivants, dont les citoyens l'ont remerciée par une députation extraordinaire.

„ Sur la motion d'un membre, (*Couthon*) relative aux dénonciations portées contre un nombre d'autres membres de la Convention Nationale, elle a décrété, que les députés dont les noms suivent, seront mis en état d'arrestation chez eux, & qu'ils y seront sous la sauve-garde du peuple François & de la Convention Nationale, ainsi que de la loyauté des citoyens de Paris. Les noms de ces députés sont: Gensonné, Guadet, Vergniaux, Brissot, Gorsas, Pétion, Salles, Barbaroux, Chambon, Buzot, Biroteau, Lidon, Rabaud, Lasource, Lanjuinais, Grangeneuve, Lehardi, Lesage, Louvet, Valazé; auxquels noms il faut joindre ceux des membres de la Commission des Douze, à l'exception de ceux d'entre eux qui ont été dans cette commission, d'un avis contraire aux mandats d'arrêt lancés par elle. Les noms des premiers sont: Kervelegan, Gardien, Rabaud-Saint-Etienne, Boileau, Bertrand, Vigée, Mollevaut, Henry-Larivière, Gomaire, Bergoing. — Les cinq autres exceptés, sont Fonfrède, Saint-Martin, Ducos, Dussauls & Lathenas. "

Par un autre décret, Clavière ministre des contributions publiques, & Lebrun, ministre des affaires étrangères, sont aussi mis en état d'arrestation chez eux, comme les membres ci-dessus dénommés.

Sur la motion de Thuriot, l'assemblée décrète encore „ que de Lundi en huit, le comité de salut public sera tenu de présenter son travail sur la constitution, & qu'à partir de cette époque, trois jours de la semaine seront irrévocablement consacrés à discuter ce travail, & les autres jours donnés aux finances & à la guerre. "

Aujourd'hui par ordre de la commune, on enleve toutes les armes aux citoyens suspects. On a mis les scellés sur tous les papiers du ministre Clavière, qui s'est

échappé en passant par une fenêtre. Nous présumons que cette mise de scellés peut être fondée ; il y a si long-tems que le ministre des contributions publiques, a du paroitre suspect aux administrés ! L'ex-ministre Roland & même son epouse seront arrêtés aujourd'hui. Il paroit que les mesures prises par le peuple, ne remplissent pas tous les vœux, & que d'autres moyens vont être employés, le peuple restant levé jusqu'après la réponse des départemens, sur le mouvement révolutionnaire du 31 Mai.

Dans la matinée du 31 Mai, on a été averti très à propos, d'un projet d'incendier ou de dévaster les magasins du Palais Royal. On a tout évité en fermant les grilles. Des malveillans avoient répandu le bruit, que les sections de la Butte des Moulins de 1792. de Moliere & la Fontaine, du Mail &c. devoient arborer la *cocarde blanche*.

Fontenay le Peuple est au pouvoir des contre-révolutionnaires, qui ont pris 25 pieces de canon, & qui se retranchent dans ce chef-lieu du département de la Vendée.

Comme l'affaire du 17 Mai auprès de Landau, est une des plus importantes de cette campagne, ou du moins une de celles qui a fait le plus de bruit; quelques uns de nos lecteurs ont paru surpris, que nous nous soyons bornés à de légers extraits des rapports Autrichiens. Pour satisfaire pleinement leur curiosité, & nous laver du reproche de partialité, qu'on nous fait la grace de nous adresser de tems à autre, nous allons quoiqu'un peu tard, mettre en parallele les bulletins officiels des Généraux Autrichiens & François. On a dit avec raison que la vérité sort du choc des opinions contraires, peut-être se fera-t-elle jour à travers les disparités de ces deux rapports, qui en effet ne se ressemblent guères.

Extrait du bulletin officiel de l'armée du Cte. de Wurmser.

„ Le 16 au soir, toutes les troupes du camp de Wissembourg se mirent en mouvement; & se rassemblèrent entre Jockrim & Rheinzabern, auprès de Rohrbach, Insheim, Haina, Hartzenbuhl. En même temps il sortit de Landau quelques mille hommes, qui se portèrent sur Offenbach. L'ennemi sur plusieurs colonnes attaqua le 17. à 4 heures du matin nos avant-postes : l'attaque se fit avec un acharnement extraordinaire. Comme j'avois reçu la veille à 9 heures du soir, un billet de S. M. le Roi de Prusse, par lequel il m'étoit prescrit de faire repasser la Queich à toutes les troupes que j'avois de l'autre côté; & de les faire joindre à mes troupes campées à Hambach, M. le Général de Hotze, commandant des avant postes, se replia devant la marche précipitée de l'ennemi : il fit ce mouvement avec l'habileté qu'on lui connoit, fit marcher le bataillon de Giulay près de Bellheim, & ordonna au Lieutenant-colonel comte de Klenau, de l'Empereur dragons, d'occuper les hauteurs entre Beillheim & Hœrdt; avec un bataillon de Giulay, un escadron de dragons, & un bataillon de Serviens, à l'effet de se mettre en jonction avec le Corps de l'armée de Condé, aux ordres du Général Cte. de Viomesnil."

„Mille hommes à cheval, & 6000 hommes d'infanterie attaquèrent notre aile droite. Le Général Hotze donna ordre aux 2 divisions de hussards, commandées par M. le colonel Ott, de se retirer lentement à Knittelsheim, & d'occuper les hauteurs vis-à-vis de Bellheim, où le colonel baron de Kempf, avec 3 compagnies de Giulay, 2 canons & 1 obus; & le major Weidenfeld, avec un egal nombre de troupes & de canons, s'étoient portés; ils commencèrent une vive canonade, qui fit taire celle de l'ennemi. Dans ce moment M. le Général Meszarach, à la tête d'un détachement des dragons de Waldeck, & des hussards de Lépold, s'avança sur le chemin d'Offenbach, pour prendre l'ennemi en flanc. Une forte colonne d'ennemis, qui venoit par la droite du chemin de Rulsheim, attaqua la position du major de Weidenfeld, avec beaucoup de vivacité; mais une forte canonade de Giulay obligea l'ennemi de se retirer. C'est alors que commença des hauteurs de Rulsheim, qu'occupoit la cavalerie ennemie, la canonade la plus vive & la mieux soutenue, sur le Corps aux ordres du baron Ott, & du lieutenant colonel Klenau, ainsi que sur celui aux ordres du comte de Viomesnil. Le feu fut très vif de part & d'autre, mais sur-tout du côté de l'ennemi, dont l'artillerie étoit plus nombreuse. Nous perdimes le major Schesmann de Giulay, & le capitaine Honig. Néanmoins nous obligeâmes l'ennemi à se retirer derrière sa seconde ligne, qui alors commença l'attaque contre le Lieutenant-colonel Comte de Klenau, & fut bientôt soutenue par la 1re. ligne, qui s'étoit encore renforcée en hommes & en artillerie. A cette occasion, nous perdimes un canon qui fut enlevé par l'ennemi. Le Comte de Klenau fit attaquer à la bayonette, par deux compagnies de Giulay, soutenues par les dragons de l'Empereur. L'ennemi fut repoussé; mais se rallia bientôt après. C'est alors que le comte de Klenau, ayant voulu le reconnoitre de trop près, & s'étant avancé seul, fut enveloppé, & obligé de se rendre prisonnier au Général Laffarel."

„Le Général Hotze envoya dans ce moment pour soutenir cette troupe, le baron Ott avec sa division de hussards, qui prit l'ennemi en flanc, & fit enfin jour au bataillon de Giulay & aux dragons de l'Empereur."

„ Pendant cette seconde attaque, l'ennemi tomba avec des forces supérieures sur le Corps franc des Serviens, & le second escadron des dragons de l'Empereur, qui s'étoient portés entre Rheinzabern & Rulsheim, mais qui s'étoient rapprochés de Rulsheim, avec ordre de se retirer sur l'aile gauche, ou, en cas d'impossibilité, de se replier vers le Rhin, & de soutenir les troupes aux ordres du Général Viomenil. Mais ces derniers avoient été déjà délogés par l'ennemi, & avoient été obligés de lui abandonner, sans avoir pu tirer un seul coup, 2 pieces de trois, & deux de six. Le brave baron Ott, voyant l'ennemi emporter cette prise, se hâta de l'attaquer avec beaucoup d'impétuosité, massacra tout ce qu'il rencontra, reprit les quatre canons de Condé, avec trois chariots de munitions, & poursuivit l'ennemi avec de grands avantages."

„ Le Comte de Klenau s'étoit rendu prisonnier sur parole, au Général Laffarel; mais les gardes Nationales qui entouroient le Général, n'avoient pas trouvé suffisante sa parole d'honneur, & avoient exigé de lui qu'il prêtât serment, qu'au cas où les François seroient repoussés, il les suivroit à pied, à quoi il fut forcé de consentir. Lors donc que la sus-dite poursuite du Général Ott eut lieu, le Général Laffarel, dont le cheval étoit blessé, se retira en hâte avec toute sa suite, & il laissa en arrière le Lieutenant-colonel Comte de Klenau. Tout à-coup les flanqueurs ennemis qui défiloient à gauche & à droite, tirèrent sur lui des coups de pistolet, sans le blesser; mais l'un d'eux vint à lui, le prit au colet, & sans descendre de cheval, l'enleva & le mit en selle avec lui. Cependant comme les hussars Autrichiens suivoient de près les flanqueurs, le Comte fut relaché & jetté à terre; les hussards le trouvèrent en cet état, le mirent sur un cheval & l'emmenèrent."

„ L'ennemi poursuivi par les hussars, se retira en désordre à Bellicamp & à Landau; & comme nous n'avions eu d'autre objet que de nous défendre, nous ne poussâmes pas plus loin la poursuite. Nous demeurames encore quelques heures sur le champ de bataille; après quoi je fis rentrer l'armée au camp de Hambach, à l'exception d'un bataillon de Giulay, de cinq compagnies du Corps-franc des Serviens, d'une division des hussards de Léopold, & d'une division des dragons de l'Empereur, que je laissai à Germersheim. A 6 heures du soir tout étoit rentré en place."

„ Je dois les plus grands éloges au Général de Hotze, pour sa bravoure & son intelligence; au baron Ott, qui a fait tout ce qu'on peut attendre d'un brave guerrier; au colonel Kempf, au lieut: col: Klenau, au major Matheitsik, aux capitaines Jorichich, Enzenberg, Stokovich & Simonich, de Michaelowitz; Morzin & Bucky de Giulay, &c. en général, l'ennemi a éprouvé cette fois, combien le courage des troupes Impériales est inébranlable, & que tous depuis le premier jusqu'au dernier, y font leur devoir."

„ La perte du côté de l'ennemi est beaucoup plus grande que du nôtre; nous avons eu 29 hommes & 27 chevaux tués, & 25 hommes égarés. Le nombre des blessés est de 55 hommes & 25 chevaux. Nous avons fait à l'ennemi 44 prisonniers, dont 18 blessés; nous lui avons pris 50 chevaux, un tambour & onze fusils, outre plusieurs objets qui sont tombes entre les mains du soldat."

Extrait du rapport du Général Custine.

..... „ j'avois formé le plan d'une opération, qui devoit décider en partie du succès de la campagne, du moins pour le moment. Il s'agissoit d'enlever un Corps de plus de huit mille Autrichiens, qui s'étoient retranchés sur une montagne trop éloignée des autres camps, pour leur prêter ou en recevoir promptement du secours. Cette expédition ne devoit avoir lieu que le 6 Juin; mais appellé par la Convention, pour commander les armées de la Belgique, j'ai cru devoir l'avancer — Pour la faciliter, il falloit d'abord occuper les Prussiens. J'envoyai en conséquence à l'armée de la Moselle, & à la garnison de Landau, des dispositions qui étoient concertées avec les miennes. L'avant-garde aux ordres du Général Landremont a fait des prodiges de valeur. Le Corps Autrichien qu'elle avoit en tête, a beaucoup souffert; sa perte est considérable......Le principal effort fut dirigé contre des troupes, qui repoussées à diverses reprises par notre infanterie, que soutenoient quelques escadrons de cavalerie, & délogées des

hauteurs entre Belheim & Hœrdt, se replièrent pour passer la Queich à Germersheim. Notre artillerie fit contre elles, le feu le plus terrible & le mieux soutenu. Un seul régiment de husards laissa plus de 70 hommes sur la place, sans compter plusieurs officiers : il eut un beaucoup plus grand nombre de blessés, dont ils ont même laissé quelques uns, que nous avons fait conduire à l'hopital de Landau, où ils sont traités comme nos soldats. On m'assure que le regiment de l'Empereur, dragons, celui de Giulai, infanterie, les husards de Léopold, les dragons de Valdeck, & quelques autres Corps d'élite, ont été reduits à moitié. Je ne puis avoir des rapports détaillés que demain. Pour le Corps de Condé & la Légion de Mirabeau, comme on les avoit détachés en avant, ils ont encore plus souffert que les autres. Leurs principaux officiers ont été tués, blessés ou pris. Sans la vivacité de quelques uns de nos bataillons, cette Légion & le régiment de Giulai auroient été enlevés.......

Pendant que Landremont d'un côté, de l'autre, des troupes des environs de Landau, occupoient ainsi les Autrichiens, mon armée se prolongeoit sur les hauteurs de Rhulsheim, & arrivoit à ce village. Tout à coup on vit déboucher des bois, une colonne d'infanterie ennemie, conduisant une artillerie assez nombreuse. Un seul régiment de chasseurs à cheval, la contint pendant tout le tems qu'il fallut à mon infanterie pour avancer. Cependant l'ennemi se formoit en bataille, & commença à tirer sur ce petit Corps de cavalerie, qui d'abord résista, mais qui ensuite fut obligé de se replier, n'étant pas assez en forces, pour tenir contre des lignes aussi épaisses, & qui se prolongeant au delà de sa portée, pouvoient le cerner. Ce dernier mouvement effraya l'infanterie qui venoit d'arriver. Prenant notre cavalerie pour celle de l'ennemi, elle s'ébranla & commençoit à fuir. Diettmann & moi fimes tout pour la rallier. Mais le désordre s'étoit déjà mis dans les rangs, elle ne répondit que par une décharge. Nous parvinmes cependant à ramener quelques bataillons; mais n'ayant pu encore revenir de leur terreur panique, ils ne répondirent à nos efforts, que par une décharge qu'ils dirigèrent sur nous, l'ennemi n'étant plus en leur présence. Leur exemple fut imité par plusieurs bataillons de volontaires, qui suivirent le Corps principal, de manière que je ne les revis plus pendant tout le cours de cette affaire, qui dura encore quelque tems......

Ce contre-tems imprévu a favorisé la retraite de trois bataillons ennemis, & de deux divisions de dragons, qui sans cela étoient à nous, ainsi qu'une artillerie considérable qui longeoit les rives du Rhin, assez mal protégée, & qui, si elle eût été attaquée comme je l'avois projetté, n'eût point été en état de faire un longue résistance...... Un autre événement que je ne pouvois pas prévoir davantage, dérangea encore mes projets. Un corps de 5000 hommes, devoit sortir la nuit de Landau, & venir tourner la montagne, où les Autrichiens étoient retranchés & que j'aurois attaqué du côté opposé. Il devoit se trouver à son poste à trois heures du matin. Une affaire qu'il eut en route, & dont il se tira avec honneur, le retarda; il n'arriva qu'à 6. Cependant Houchard qui devoit faire une fausse attaque contre le camp Prussien le plus voisin, pour le retenir dans ses lignes, n'étant point informé de cet incident, commença son opération à l'heure convenue, tandis que moi, je dus différer la mienne. Avertis par le bruit du canon, qui jouoit dans trois endroits à la fois, les Autrichiens eurent le tems de se préparer à la défense, & même de faire rentrer dans leurs retranchemens, un poste avancé qui s'en trouvoit à quelques cent toises. Ainsi cette expédition qui devoit être une des plus glorieuses pour la République, a manqué totalement. Au-lieu de 8000 hommes, je n'en ai pris que 300 & une piece de canon.... La perte de l'ennemi près de Ruisheim & de Kindelsheim, a été très considérable, parce qu'étant resserré entre ces hauteurs, & voulant déboucher à quelque prix que ce fut, (ce que pourtant il n'a pu faire nulle part,) il a été pendant toute l'action, exposé au feu de notre artillerie, supérieure à la sienne & par le nombre & par l'effet..... "

„ Partout l'ennemi a été déposté; partout l'avantage a été pour les troupes de la République. La garnison de Landau a contenu l'armée Prussienne, qui lui a tiré plus de 200 obus. Mais ou mal dirigés, ou à une portée trop étendue, ils n'ont blessé personne.... Notre perte n'excède pas 120 hommes, & porte presqu'entièrement sur la cavalerie. Nous avons peu de blessés; presqu'aucun ne l'est dangereusement..... "

„Le onzième bataillon du Doubs qui s'étoit enfui un des premiers, en criant *sauve qui peut*, n'a point reparu à cette affaire. J'ai fait arrêter son Lieutenant, Pergaud, qui au lieu de le rallier, lui avoit donné l'exemple; mais il s'est brulé la cervelle aux arrêts, ce qui donne juste sujet de croire, qu'il a été le premier auteur du désordre qui s'est manifesté dans son bataillon, & propagé dans quelques autres. Il avoit sans doute été ou séduit ou corrompu. "

„Le Général Houchard qui avoit attaqué les Prussiens dans leurs postes avancés, a pris leur position de Limbach de revers, les a forcés dans leur camp, les en a délogés, & les a poussés jusqu'au Carlsberg, sans presqu'éprouver aucune perte. Voyant mon coup manqué, par une suite des deux incidens dont j'ai fait mention, je me suis décidé à me porter en avant de ce côté. Nous avons encloué à l'ennemi plusieurs canons; & nous occupons les postes qu'ils ont abandonnés. Houchard a emmené dans son camp plusieurs pieces de campagne, des caissons, des chariots, de provisions &c. j'enverrai demain des détails plus circonstanciés. "

Après avoir fait l'éloge du courage froid & du coup-d'œil du Général Diettmann, de la bravoure de plusieurs autres officiers, entre autres du citoyen Landremont, pour lequel il demande un brevet de Général de division, Custine rappelle encore une affaire du 6. qui a eu lieu près de Mayence, & dans laquelle les fuyards ont dû se diperser jusqu'à 9 lieues de cette ville. Il répète que les Prussiens ont perdu 12000 hommes; mais il écrivoit, dit-on, sur le rapport de ces fuyards, & un témoignage de ce genre, n'est pas du plus grand poids. D'ailleurs, on sait que le gouvernement prussien étant, instruit que trompés par le rapport du Général François, divers gazetiers avoient porté cette perte beaucoup plus haut qu'elle n'a du être, a fait imprimer un avis exprès, pour désabuser le public. Il y est dit positivement, que *la perte en question a été peu considérable.*

Custine fait aussi l'éloge du Général Houchard, qu'il doit voir avant son départ fixé au 21. pour se concerter avec lui. „ Ce Général, dit-il, convient lui-même qu'il ne se sent point en état de diriger les armées qu'on lui confie: il n'en a accepté le commandement, que pour éloigner un intrigant qui l'ambitionnoit." Du reste Custine continue d'assurer „ que l'ennemi est encore loin de commencer le siege de Mayence, puisque jusqu'à cet instant il n'a pu s'emparer d'aucun poste, qui ne soit à 6. ou 700 toises de Cassel. "

De Francfort, le 2 Juin.

„ Nous recevons dans ce moment le Bulletin d'une nouvelle sortie des François. " Dans la nuit du 31 Mai au 1er. Juin, ils sont sortis de Mayence au nombre de 6000 hommes, & ont pénétré jusque dans le village de Marienborn, où étoit le quartier-général du Général Kalkreuth. Les Prussiens ont perdu 87 hommes tant tués que blessés, & 30 chevaux. Au nombre des morts sont deux aides-de-camp, MM. de Voss & de Vittinkof. Le Général Kalkreuth lui-même n'a eu que le tems de se sauver, par l'intrépidité de deux husards de Wurmser, qui étoient arrivés au quartier avec des prisonniers François. Cette expédition doit avoir couté aux François 300 hommes tant tués que blessés grievement ou prisonniers. La colonne Françoise étoit conduite par le greffier de la justice d'un village Mayençois. Cet homme qui a été arrêté & pendu le même jour, a dit que plusieurs fois avant il étoit entré au quartier-général, déguisé en vivandier, qu'il avoit appris le mot de l'ordre, dont il avoit informé le Commandant de Mayence, & qu'au moyen de cela les assiégés avoient pu enlever les vedettes, & les postes avancés; après quoi rien ne les empêchoit de traverser le camp en plusieurs détachements. On a trouvé sur les prisonniers François, des matières inflammables avec lesquelles ils devoient mettre le feu au village de Marienborn, afin de jetter l'allarme dans toute l'armée campée de ce côté.

Depuis hier au soir l'on entend ici ronfler le canon. Il est à présumer qu'on tire de la place, sur les travailleurs commandés pour faucher les champs entre la ville & le camp des armées combinées. Les grains qui s'y trouvent, favorisoient beaucoup l'espionage & les sorties.

L'on doit en grande partie au courage & à la présence d'esprit du Prince Louis Ferdinand de Prusse, le salut du quartier-général de M. de Kalkreuth. C'est ce Prince qui à la tête d'un bataillon & de quelques escadrons, a forcé les François d'abandonner la poursuite de leur projet, dont l'entière exécution auroit pu être d'une conséquence majeure. Il a pensé être pris lui-même.

L'armée de réserve Autrichienne entrera en Souabe le 3. le 5. & le 12 de ce mois. Toutes les colonnes seront rendues à leur destination à la fin du courant.

L'Electeur Palatin a fait défendre à Munich, de parler dans les lieux publics, du prétendu échange de la Bavière.

Les Commissaires de la Convention à l'armée du Rhin, avoient nommé Alexandre Beauharnais Commandant provisoire. Ce choix a été confirmé hier par la Convention, sur le modeste refus de Diettmann.